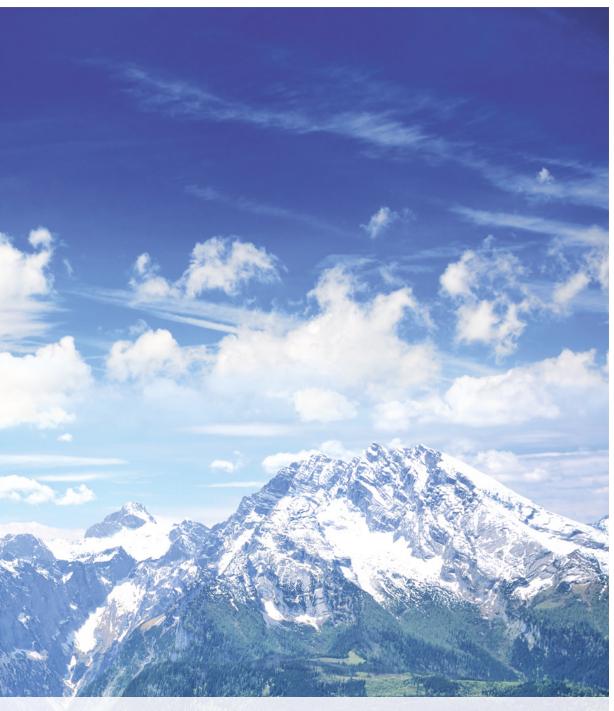
## Chacellerie de l'État de Bavière

**EUSALP** 

**BAYERN 2017** 

Ministère bavarois de l'Environnement et de la Protection des consommateurs





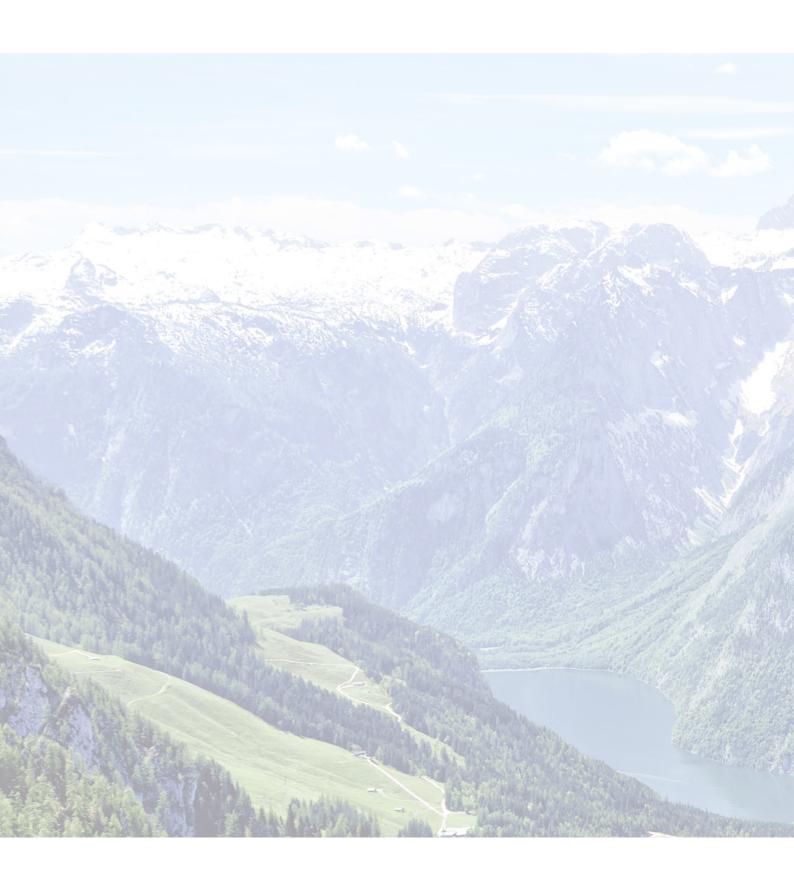
# Stratégie de l'Union Européenne pour la région alpine (EUSALP)

Présidence bavaroise 2017





## Contenu



Avant-propos de Corina Creţu	6
Avant-propos de Dr. Beate Merk et Ulrike Scharf	8
I. La stratégie macrorégionale alpine de l'UE1	0
1. La région alpine – un espace unique en Europe	
2. La stratégie macrorégionale alpine de l'Union Européenne :	
solutions possibles	
3. Objectifs de la stratégie macrorégionale alpine de l'UE	
4. Le rôle de la Bavière au sein de la stratégie macrorégionale	
alpine de l'UE	
II. La Présidence bavaroise 2017 – Objectif général1	4
1. La Présidence slovène 2016 : constituer et monter des structures	
de mise en œuvre	
2. La Présidence bavaroise 2017 : Renouveau – Action – Coopération	n
III. Priorités de la Présidence bavaroise 20171	6
1. Objectif n° 1 : Un accès équitable à l'emploi qui s'appuie sur la	
forte compétitivité de la région	
2. Objectif n° 2 : Une accessibilité interne et externe durable	
3. Objectif n° 3 : Un cadre environnemental plus inclusif et des	
solutions énergétiques renouvelables et fiables pour l'avenir	
4. Objectif n° 4: Gouvernance des Alpes	
Manifestation	8
Empreinte 4	0

## **Avant-propos**



**Corina Creţu**Commissaire européenne à la politique régionale

Avant-propos de la Commissaire européenne à la politique régionale, Corina Cretu

L'Union Européenne fait face à des défis qu'elle n'a jamais connus auparavant. Vu les circonstances actuelles, je suis profondément convaincue que l'Union Européenne doit plus que jamais être capable de répondre aux attentes de ses citoyens et renforcer la confiance, la coopération et la solidarité entre nos États. Nous devons rapprocher l'Union Européenne de ses citoyens. Une démarche macro-régionale peut s'avérer à cet égard comme très utile, car reposant sur une approche intégrative des défis et des chances communes, et sur un dialogue continu entre les niveaux gouvernementaux. Elle répond aux

préoccupations des hommes, crée de la coresponsabilité et favorise la création d'une identité commune.

En ce début de nouvelle année de Présidence EUSALP, je souhaite exprimer mes remerciements vis-à-vis de la Slovénie, Présidence sortante d'EUSALP. 2016 a permis de poser les jalons pour la mise en œuvre d'une stratégie et d'avancer pour amorcer les activités au sein des neuf groupes d'action. Ce fut globalement un excellent début. Le démarrage rapide de la stratégie alpine de l'Union Européenne a suscité de fortes attentes. Nous ne devons pas oublier

les défis importants auxquels nous sommes confrontés et que nous devons relever sans délai pour dégager le potentiel global de la stratégie alpine de l'Union Européenne. Il s'agit donc d'une tâche de grande responsabilité que d'assumer la Présidence EUSALP 2017.

Dans ce contexte, je suis enthousiasmée par programme de travail clairvoyant et ambitieux de la Présidence EUSALP bavaroise. Le programme reflète les véritables enthousiasmes et engagements EUSALP. Je salue expressément l'accent mis sur chaque action s'agissant des thèmes spécifiques et de la prise

en compte de l'idée que les stratégies macro-régionales représentent avant tout un cadre politique associé à une orientation stratégique.

Vous pouvez être assurés du soutien de la Commission Européenne, qui participe activement à la coordination de la stratégie et permet de faciliter la prise de décision chaque fois que cela entraîne une véritable plus-value. Je souhaite à la stratégie alpine de l'Union Européenne en tant que telle et bien entendu aussi à la Présidence EUSALP bavaroise de réussir pleinement!

## **Avant-propos**



**Dr. Beate Merk, MdL**Ministre des Affaires européennes et des
Relations régionales de Bavière



Ulrike Scharf, MdL
Ministre de l'Environnement et de la
Protection des consommateurs de Bavière

### Avant-propos des Ministres Dr. Beate Merk et Ulrike Scharf

La Bavière reprend la Présidence pour la région alpine en 2017, dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne. C'est pour nous un grand honneur et une grande joie de vous présenter notre programme pour la durée de notre Présidence.

La Bavière s'est fixée comme objectif en 2017 de rendre plus visible la plus-value de la stratégie de l'Union européenne de la région alpine aux régions dans l'espace alpin et à ses citoyens, en identifiant les activités politiques à long terme dans l'ensemble des axes d'action de la stratégie et en enregistrant les activités politiques par des mesures de mise en œuvre concrètes ayant valeur d'exemple pour la région entière. Pour

citer un exemple : notre objectif d'installer durablement la région alpine comme modèle pour instaurer des infrastructures vertes. Ce projet va être lancé sous la Présidence de la Bavière en 2017 par la création d'un réseau de métropoles alpines. De par la nature même des stratégies transrégionales, la progression de la stratégie de l'Union Européenne pour la région alpine présuppose une large implication et coopération de la part de l'ensemble des acteurs concernés et des citoyens dans la région alpine. On compte, en plus des décideurs issus de la politique et de l'administration du niveau européen au niveau local, des réseaux des partenaires économiques et sociaux ainsi que des organisations

non gouvernementales. Nous voulons mettre en œuvre ces principes de la Présidence bavaroise 2017 – Renouveau, Action et Coopération – entre autres par l'organisation d'un forum groupes d'action dans la ville de Garmisch-Partenkirchen, les 14 et 15 février 2017, ainsi que par la mise en place d'un dialogue citoyen à Munich à l'occasion du premier forum annuel de la stratégie, les 23 et 24 novembre 2017. Nous vous invitons d'ores et déjà à rejoindre ces manifestations.

En tant qu'une des 48 régions alpines participantes, nous voyons en la stratégie de l'Union Européenne pour la région alpine une immense opportunité de relever certains des grands défis de ce 21ème siècle, en coopération avec nos partenaires des régions alpines, par la mise en place d'actions innovantes issues de l'économie, de l'infrastructure et de la circulation, de l'énergie et de la protection de l'environnement et des ressources, et de renforcer la cohésion économique, politique et sociale au cœur de l'Europe. Aussi la Présidence bavaroise 2017 a-t-elle pour devise « Stratégie macro-régionale de l'Union Européenne pour les Alpes – action commune pour le bien de la région ». Nous comptons sur votre soutien pour que cette devise porte ses fruits.

## I. La stratégie macrorégionale alpine de l'UE

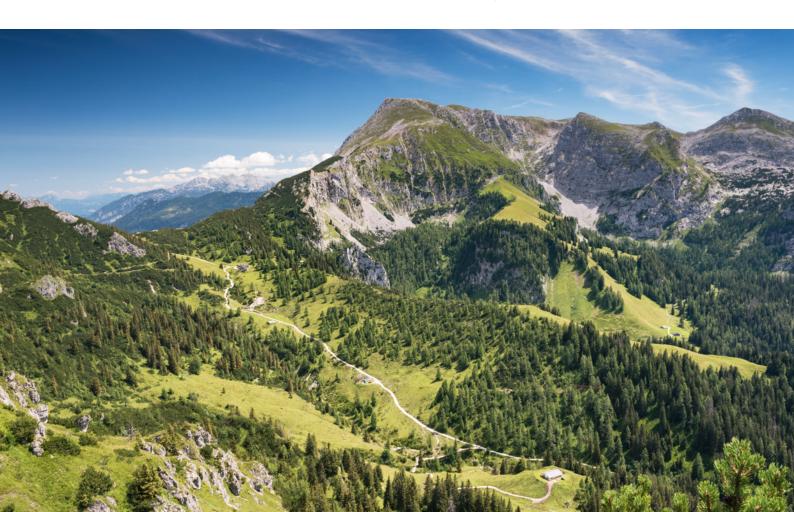
### La région alpine – un espace unique en Europe

Avec plus de 80 millions d'habitants, la région alpine compte parmi les plus importantes zones naturelles, économiques et de production en Europe ainsi que parmi les régions touristiques les plus attrayantes avec des millions de visiteurs par an. Alors que l'artisanat, le commerce et l'industrie se concentrent dans les principales zones habitées au pied des Alpes et dans les grandes vallées alpines le long d'importants axes routiers, plus de 40 % de la superficie de la région alpine n'est pas ou très peu souvent habitée.

En raison de la nature géographique et naturelle de la zone alpine, certains des défis du 21<sup>ème</sup> siècle se présentent sous un angle singulier:

 La mondialisation économique nécessite une compétitivité et une force d'innovation durable et constante de la région

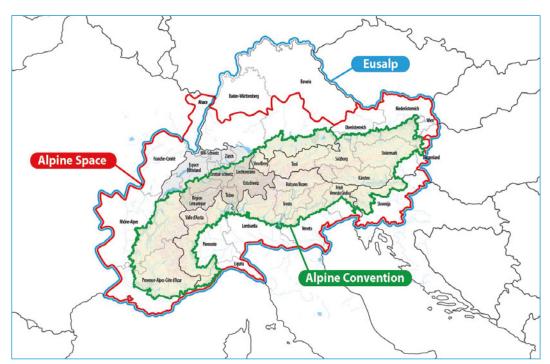
- Le changement démographique entraîne le vieillissement de la population dans la région alpine et l'exode d'une main-d'œuvre qualifiée
- Le changement climatique mondial impacte déjà concrètement l'environnement, la biodiversité et les conditions de vie des habitants de la région alpine
- L'approvisionnement fiable et durable en énergie doit également être assuré dans des zones difficiles d'accès de la région alpine
- La zone alpine, région de transit au cœur de l'Europe, nécessite en raison de sa structure géographique des concepts de transport durable et parfaitement adaptés à ses besoins
- La zone alpine doit être conservée en tant qu'espace naturel et culturel unique



# 2. La stratégie macrorégionale alpine de l'Union Européenne : solutions possibles

La stratégie alpine de l'Union Européenne relève ces défis par des actions innovantes sur le plan économique, infrastructurel et au niveau des transports, de l'énergie ainsi que de la protection de l'environnement et des ressources : des actions sont mises en œuvre en coopération étroite avec les États et régions de la zone alpine. Cela renforce la cohésion économique, politique, territoriale et sociale au cœur de l'Europe. La stratégie mise sur une démarche ciblée et concertée, sur l'exploitation d'effets synergétiques et l'utilisation efficace des fonds de I'UE et d'autres outils de financement. Sa plus-value réside dans des priorités identifiées en commun et en une nouvelle relation mutuelle et profitable entre les métropoles de la région, les zones au pied des montagnes et les zones montagnardes en impliquant l'ensemble des acteurs de la région.

Le communiqué<sup>1</sup> ainsi que le plan d'action<sup>2</sup> concernant la stratégie alpine de l'UE ont été adoptés<sup>3</sup> formellement par la Commission Européenne le 28 juillet 2015 et par le Conseil Européen le 28 juin 2016. La stratégie concerne sept États (l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche, la Slovénie, la Suisse et le Liechtenstein) et 48 régions au sein de ces États dans la région alpine.



Aire d'application de la stratégie alpine de l'UE comparée à la région assistée par le programme INTERREG espace alpin et la Convention alpine.<sup>4</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> COM(2015) 366

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> SWD(2015) 147 final

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Procès-verbal du Conseil EUCO 27/16

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Crédit photo : Commission européenne. Autres information sur le programme INTERREG espace alpin en allant sur www.alpine-space.eu, sur la Convention alpine en allant sur www.alpconv.org

## I. La stratégie macrorégionale alpine de l'UE

# 3. Objectifs de la stratégie macrorégionale alpine de l'UE

En accord avec la résolution politique de Grenoble des régions et États alpins d'octobre 2013, la stratégie macro-régionale alpine de l'UE se concentre sur trois volets thématiques: compétitivité et innovation, mobilité dans le respect de l'environnement ainsi qu'exploitation durable de l'énergie, de la nature et des ressources culturelles.

Le plan d'action concernant la stratégie macro-régionale alpine de l'UE divise ces trois volets thématiques en neuf actions concrètes, en les complétant par l'objectif transversal de gouvernance permettant d'améliorer la coopération entre les institutions dans la région alpine et la coordination de ces actions.

### 4. Le rôle de la Bavière au sein de la stratégie macrorégionale alpine de l'UE

Depuis 2011, la Bavière développe une stratégie macrorégionale alpine européenne et façonne de façon décisive la conception de cette stratégie.

La Bavière est représentée en tant que membre de chaque groupe d'action dans les neuf actions de la stratégie et pilote en plus le groupe d'action 7 (Développer la connectivité écologique) avec l'Institut slovène pour la protection de la nature ainsi que le groupe d'action 8 (Améliorer la gestion des risques et mieux gérer le changement climatique, notamment par la prévention des risques naturels de grande ampleur) avec l'Autriche.

Enfin, du 1er janvier au 31 décembre 2017, la Bavière assumera la présidence de la mise en œuvre de la stratégie.

1. Thematic Policy Area Economic growth and innovation  Objective 1:		2. Thematic Policy Area Mobility and connectivity Objective 2:		3. Thematic Policy Area Environment and energy  Objective 3:				
								Fair access to job opportunities, building on the high competitiveness of the Region
AG 1	AG 2	AG 3	AG 4	AG 5	AG 6	AG 7	AG 8	AG 9
Action 1: To develop an effective research and innovation ecosystem	Action 2: To increase the economic potential of strategic sectors	Action 3: To improve the economic and the social environment of economic operators in these strate- gic sectors with focus on labour market, edu- cation and training	Action 4: To promote intermo- dality and interoper- ability in passenger and freight transport	Action 5: To e-connect people and promote accessibility to public services	Action 6: To preserve and valorise natural resources, including water and cultural resources	Action 7: To develop ecological connectivity in the whole territory of the EUSALP	Action 8: To improve risk manage- ment and to better ma- nage climate change, in- cluding major natural risks prevention	Action 9: To make the territory a model region for energy efficiency and renew- able energy
Cross-Cutting Policy Area  Governance, including institutional capacity								
Objective 4:								
A sound macro-regional governance model for the Region (to improve cooperation and the coordination of action)					ction)			

Les objectifs de la stratégie macrorégionale alpine de l'UE.5



## II. La Présidence bavaroise 2017 – Objectif général



### La Présidence slovène 2016 : constituer et monter des structures de mise en œuvre

Les premiers jalons de la mise en œuvre de la stratégie macro-régionale alpine ont été atteints sous la Présidence slovène en 2016. En plus des décisions politiques constitutives des Institutions européennes ont été constituées les structures de mise en œuvre de la stratégie macro-régionale pour les Alpes, par l'instauration de :

- Assemblée générale (direction et pilotage politique)
- Comité exécutif (coordination de la mise en œuvre)
- Groupes d'action (comité exécutif de chaque action conformément au plan d'actions)

Des lignes directrices ont été adoptées (au cours d'une déclaration commune de l'Assemblée générale), des processus de travail ont été définis et un soutien à la mise en œuvre de la stratégie a été assuré (projet AlpGov). À la mi-temps de la Présidence slovène, en juillet 2016, la stratégie macro-régionale pour les Alpes a disposé d'une pleine capacité d'action permettant ainsi d'établir les conditions nécessaires et préalables à une mise en œuvre efficace de l'EU-SALP. À la fin du mandat slovène, des propositions pour une gouvernance EUSALP améliorée ont été présentées et intégrées dans les planifications et plans sous la Présidence bavaroise 2017.



## 2. La Présidence bavaroise 2017 : Renouveau – Action – Coopération

La Présidence bavaroise repose sur ces travaux en amont et vise surtout à transformer la jeune stratégie macrorégionale de l'UE pour les Alpes en un acteur reconnu au niveau européen, et à démontrer sa plus-value à toutes les personnes impliquées. Il est possible d'obtenir une nouvelle qualité de travail sur le plan de la coopération transfrontalière des États alpins et des régions alpines avec cette stratégie macro-régionale de l'UE pour les Alpes. L'ensemble des actions de la stratégie comporte un énorme potentiel pour les activités politiques exceptionnelles à implémenter à long terme. Ces activités reprennent les demandes concrètes des citoyens et des personnes concernées dans la région alpine, en les abordant activement grâce à une coopération consensuelle de l'ensemble des acteurs importants de la région alpine et en obtenant des résultats concrets pouvant être perçus au-delà de la région alpine. Cela exige toutefois une implication active des personnes concernées sur place. Pour cette raison, la Bavière applique le principe « du bas vers le haut », principe déjà appliqué lors de l'élaboration de la stratégie macro-régionale pour les Alpes ; la Présidence bavaroise 2017 a pour devise « Stratégie

macrorégionale de l'Union Européenne pour les Alpes – action commune pour le bien de la région ».

Pendant sa Présidence, la Bavière aspire à :

- définir et prioriser les priorités thématiques du travail au cours de chaque action, en accord avec les partenaires de la région alpine
- atteindre une reconnaissance politique de l'Assemblée générale EUSALP quant à ces objectifs sur le fond, grâce à une mission d'application en ce sens auprès des groupes d'action
- étayer les objectifs définis sur le fond par des actions concrètes, en enclenchant les premières étapes de mise en œuvre des objectifs définis et pour faire en sorte que ceux-ci soient si possible mis en œuvre d'ici la fin de la Présidence bavaroise 2017
- impliquer continuellement les citoyens, les entreprises, les associations, les institutions et les communes dans la mise en œuvre de la stratégie et chercher le dialogue avec d'autres partenaires dans la région alpine.

La Bavière a l'intention d'effectuer un suivi assidu de chacun des thèmes principaux décrits par la suite dans chacune des neuf actions de la stratégie de priorité particulière pendant sa Présidence, en coopération avec d'autres États et régions membres.<sup>6</sup>

Il est important du point de vue bavarois d'obtenir rapidement des résultats pouvant être atteints sans grands efforts sur le plan du financement et de la préparation et pouvant donc faire avancer les actions dans leur ensemble, pour que la stratégie macro-régionale de l'UE pour les Alpes soit perçue et acceptée publiquement. C'est la raison pour laquelle la Bavière, en coopération avec ses partenaires de la région alpine, va s'engager pour que soit lancée une mesure concrète de mise en œuvre pour chacun des thèmes principaux cités sous la Présidence bavaroise 2017.

Les thèmes principaux et les mesures de mise en œuvre décrits par la suite ne représentent en aucun cas la totalité des thèmes et projets traités dans chaque groupe de travail, mais constituent à titre d'exemple des initiatives phares sur lesquelles l'accent a été mis.

 Objectif n° 1 : Un accès équitable à l'emploi qui s'appuie sur la forte compétitivité de la région

# Action n° 1 : Créer un véritable écosystème d'innovation et de recherche

Thème principal : la création d'un réseau de recherche transfrontalier dans la région alpine

L'objectif de cette action 1 est la création d'un réseau de recherche transfrontalier dans la région alpine. Nous nous reposons déjà aujourd'hui sur un fondement large et solide de coopérations communes et transfrontalières d'université, par la mise en place de programmes d'études multinationaux et de programmes d'échange ainsi que l'existence de réseaux de recherche étroitement liés les uns aux autres. Il s'agit toutefois de soutenir la dynamique et la vitalité de nombreux domaines de recherche et de technologie, et d'améliorer l'exploitation de résultats de recherche en outrepassant les frontières nationales. Il s'agit d'une exigence sur le plan de la responsabilité politique de ne pas amarrer les intérêts nationaux aux frontières, mais de développer, d'élargir et de renforcer les points communs propres aux zones limitrophes des Alpes. La promotion de coopérations transnationales et d'impulsions transfrontalières dans les sciences et la recherche permet d'augmenter encore plus la force d'innovation d'une région alpine forte au cœur de l'Europe. L'exploitation ciblée de résultats, en coopération avec l'industrie, renforce la compétitivité régionale et établit une coopération de longue durée entre les réseaux performants. La coopération transfrontalière sur le plan de la recherche dans la région alpine est finalement la condition préalable pour que les états limitrophes détiennent la première place au sein de la compétition mondiale.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Pour une description détaillée de chaque projet et leurs mises en œuvre prévues, voir aussi les feuilles de route des projets en allant sur http://bayern.de/eusalp-vorsitz-bayern-2017/politische-prioritäten



Le glacier Schneeferner sur la Zugspitze (Sep. 2009) – la fonte du glacier et les mouvements de terrain suite au dégel du sol de permafrost impactent les infrastructures touristiques.<sup>7</sup>

Mise en œuvre en 2017 : « AlpSense » – surveillance des risques naturels liés au climat dans les régions alpines grâce aux données de télédétection

Le programme de recherche « AlpSense » est un élément concret pour une mise en réseau transfrontalière de longue durée des instituts de recherche dans la région alpine. Dans le cadre de « AlpSense », des procédés de télédétection innovants haute résolution et des visualisations 3D pour la surveillance de risques naturelles liés au climat dans la région alpine ont été développés et testés. Les risques naturelles alpins représentent des défis importants pour les communes, les infrastructures et l'économie, leur traitement et le fait de s'en protéger sont donc une mission clef pour les sociétés alpines. Le contenu du projet « AlpSense » consiste à surveiller le mouvement des masses dans les zones de permafrost et les aires où se situent les glaciers couvrant la région entière des Alpes, grâce à la surveillance continue et aux analyses des variations et des changements, et à reconnaitre ainsi très tôt les catastrophes naturelles potentielles. Ces recherches ont lieu dans des zones d'études choisies des Alpes, qui sont toutes des régions centrales de tourisme et dans lesquelles on a pu observer d'importants processus

de modification dus au changement climatique. Ces zones représentent donc un risque élevé possible de catastrophes naturelles.

Les universités, centres de recherche, entreprises, fournisseurs de données de télédétection et administrations bavaroises, autrichiennes et italiennes sont les partenaires du programme AlpSense. Nous souhaitons intensifier les échanges transfrontaliers dans l'ensemble de la région alpine par le renforcement et le développement de la coopération entre et avec les centres de recherche, universités et administrations en Italie, en France, en Suisse et dans les autres états alpins afin d'identifier des objectifs scientifiques communs de détection précoce des risques et dangers dans les Alpes.

« AlpSense» est ainsi un élément essentiel de mise en réseau à long terme des centres de recherche et des administrations dans toute la région des Alpes, et il contribue de manière déterminante au développement de l'écosystème de recherche et d'innovation dans la région alpine.

#### **Contact:**

Anke Evertz Ministère de l'Économie, des Médias, de l'Énergie et de la Technologie, unité 45, Prinzregentenstraße 28, 80538 Munich anke.evertz@stmwi.bayern.de

<sup>7</sup> Crédit photo : Christoph Mayer

# Action n° 2 : Accroître le potentiel économique des secteurs stratégiques

Thème principal : plan master en faveur de la bioéconomie dans la région alpine

Les défis majeurs du 21<sup>ème</sup> siècle sont la protection du climat, la conservation de la biodiversité, l'exploitation plus efficace des ressources et la sécurisation de la compétitivité internationale de la région alpine en tant que site économique. De possibles solutions sur ces thèmes complexes sont éventuellement « l'économie se basant sur le bio », appelée aussi « bioéconomie », permettant de développer de nouveaux marchés en utilisant de manière accrue les ressources et produits renouvelables basés sur le bio tout en respectant l'environnement. La région alpine dispose d'excellentes conditions préalables pour créer des nouveaux modèles économigues, par l'amélioration des chaînes de valeurs transsectorielles et transnationales nécessaires à cet objectif englobant aussi des secteurs tels que la sylviculture et l'industrie forestière. Cette démarche permet de renforcer

durablement les PME et les organisations cluster, et d'ouvrir de nouveaux marchés. Le but consiste à améliorer les conditions cadres pour des produits et des procédés de production basés sur le bio, à développer les chaînes de valeur de manière transsectorielle dans la région alpine et à mieux effectuer la mise en réseau. L'interaction ainsi améliorée des chaînes de valeur et des chaînes de valorisation sur le plan national et international est déterminant pour la réussite d'une stratégie bioéconomique ayant un impact dans les Alpes. Les partenaires réseau tels que les organisations cluster ainsi que les sciences et l'économie jouent ici un rôle prépondérant. Ces considérations sont le point de départ pour un « plan master en faveur de la bioéconomie dans la région alpine » qui doit être développé dans le cadre de l'EUSALP.

Mise en œuvre en 2017 : connexion de stratégies intelligentes de spécialisation (Smart Specialisation Strategies, S3) dans la région alpine par rapport aux potentiels permettant de développer et de faire évoluer la bioéconomie

L'une des premières étapes concrètes pour la mise en œuvre et le développement d'un plan master en faveur de la bioéconomie dans la région alpine consiste à regrouper des zones centrales de stratégies d'innovation régionale (S3), afin d'identifier les potentiels transnationaux pour l'amélioration des conditions cadres de la bioéconomie. Des propositions concrètes pour des chaînes de valeur basées sur le bio doivent être avancées, par exemple en s'appuyant sur des « biopolymères à base de polyamide » en mettant l'accent sur l'opportunité de trouver des possibilités de recyclage et de valorisation des déchets de bois et d'autres matières résiduelles. Il s'agit de développer et faire évoluer les initiatives modèles et exemples phares dans la région alpine qui ont abordé ce sujet, et de communiquer les résultats à des multiplicateurs.

Les principes de l'économie verte vont par ailleurs favoriser la mise en œuvre d'autres thèmes au sein du groupe de travail 2 en 2017 ; par exemple la mise en œuvre d'un réseau d'initiatives de bâtiments en bois dans les Alpes, afin de collecter des preuves de leurs pertinences sur le plan technique, économique et environnemental.

#### Contact:

Christian Wild Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts, Ludwigstraße 2, 80539 Munich christian.wild@stmelf.bayern.de

Robert Morigl Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts, Ludwigstraße 2, 80539 Munich robert.morigl@stmelf.bayern.de

Dr. Werner Ortinger Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts, Ludwigstraße 2, 80539 Munich werner.ortinger@stmelf.bayern.de



Des fûts d'arbre sont transportés au moyen d'une grue à câble sur un terrain pentu en direction d'un chemin forestier.8

19

Action n° 3 : Mettre l'éducation et la formation en adéquation avec le marché du travail dans les secteurs stratégiques

Thème principal: création d'un espace transnational pour la formation professionnelle en alternance dans la région alpine

Le groupe d'action n° 3, placé sous la direction de la province autonome du Trentin, fera tout particulièrement porter son travail sur le secteur de la formation professionnelle, il s'attachera en particulier à la formation professionnelle en alternance. Au regard d'une situation démographique dans laquelle le vieillissement de la population et l'exode en dehors de régions montagnardes constituent de gros défis, il est primordial de s'attacher à intégrer les jeunes dans le marché du travail. Les pays d'Europe présentant un faible taux de chômage des jeunes sont typiquement ceux exerçant une politique active sur le marché du travail et ayant fait de la formation professionnelle en alternance, passerelle entre école et vie active, l'une des bases de leur système économique. En effet, la formation professionnelle

en alternance, non contente d'offrir aux jeunes gens la possibilité d'exercer un métier assorti d'opportunités de promotion, fournit au marché du travail une main d'œuvre qualifiée.

Les systèmes de formation professionnelle en alternance des pays alpins sont très hétérogènes, notamment en ce qui concerne les acteurs impliqués, la répartition des missions, l'implication de représentants des secteurs intéressés, la teneur, les structures de la formation professionnelle. Une coopération transnationale, un échange d'expériences, des projets communs aux pays alpins permettront de mettre en lumière les points forts des systèmes en question et, le cas échéant, de les transférer vers d'autres systèmes ; l'objectif à long terme consistant à créer un espace de formation macro-régional commun au sein duquel seront reconnus les métiers enseignés et les diplômes correspondants.

Mise en œuvre en 2017 : « Premiers pas vers un réseau de formation professionnelle en alternance – l'exemple de mountErasmus »

Les exploitants agricoles et les bergers de montagne, en entretenant les paysages uniques des Alpes, jettent les bases d'un tourisme florissant. Ils produisent des spécialités alimentaires de grande valeur, d'une qualité et d'une diversité exceptionnelles, tout en entretenant des espaces où s'épanouissent nombre d'animaux et de plantes que seules les Alpes abritent. Dès lors, une solide formation constitue la condition sine-qua-non d'une gestion au goût du jour et profitable des exploitations agricoles dans les conditions particulières de la montagne.

Nous voulons instaurer, à titre d'exemple concret d'application, un réseau de formation commun à l'attention des jeunes exploitants et exploitantes de la région alpine « mountErasmus ». Il mettra en réseau des partenaires de formation du monde de l'agriculture et offrira aux exploitants de nouvelles opportunités de formation transnationales au sein de la région alpine. La création de réseaux

ou le renforcement de ceux préexistants esquissera de nouvelles perspectives pour les jeunes agriculteurs, leur donnera accès à de nouvelles solutions, forts du principe « apprendre de son voisin ». L'objectif consiste à mettre en place une plate-forme d'information transnationale en lien avec une sélection d'établissements d'enseignement et d'exploitants agricoles, de façon à obtenir des places et des stages de formation. Elaborer des possibilités de mise en réseau en recourant à des ateliers experts pourrait constituer un premier pas dans cette direction.

#### Contact:

Dr. Florian Zormaier Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts, Ludwigstraße 2, 80539 Munich florian.zormaier@stmelf.bayern.de

Christian Wild Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts, Ludwigstraße 2, 80539 Munich christian.wild@stmelf.bayern.de



Elèves d'un lycée agricole entretenant une prairie de montagne.9

# 2. Objectif n° 2 : Une accessibilité interne et externe durable

# Action n° 4 : Promouvoir l'intermodalité et l'interopérabilité du transport de passagers et de marchandises

Thème principal : améliorer l'interconnexion transnationale du transport de passagers

Les moyens de transport intermodaux durables sont de plus en plus prisés pour les voyages à travers l'Europe. Au sein de la région alpine, des transports publics de passagers interrégionaux et transnationaux efficients peuvent constituer une alternative compétitive (moins lourde de conséquences sur l'environnement) au transport individuel motorisé. Si l'on veut favoriser une mobilité durable, il faut mettre en réseau et développer les transports publics de passagers au-delà des frontières, de façon à raccorder aux principaux axes de circulation les régions enclavées. A l'heure actuelle, les systèmes de transports publics des régions voisines ont le plus souvent un tracé parallèle, souvent dépourvu de tout raccordement. Ce constat vaut non seulement pour les infrastructures mais aussi pour les informations voyageurs, les tarifs et la vente de billets. Les voyageurs, en quête d'un maximum de flexibilité, ont besoin d'informations fiables sur les offres de transport durable de porte à porte, notamment d'informations en temps réel, sur le prix et les possibilités d'achat de billets. Des informations incomplètes sur les liaisons internationales, notamment à propos du « dernier kilomètre », constituent un gros obstacle à l'utilisation des transports publics pour les voyages transnationaux.

Mise en œuvre en 2017 : « AlpInfoNet » devient un système transnational d'information sur les transports

La mesure a pour vocation l'harmonisation de systèmes d'informations transnationaux, bien souvent non compatibles, de façon à simplifier les trajets de porte à porte et à rendre plus attractifs les moyens de transports publics et la mobilité durable. Le résultat recherché réside dans un système d'information complet (transports publics, déplacements en vélo ou à pied, location de vélo, taxi, transport à la demande, etc.) couvrant la région alpine, offrant des informations en temps réel, notamment des solutions pour le « dernier kilomètre » et, le plus possible, des informations touristiques.

La première étape consistera à cerner les facteurs de réussite, les obstacles à la disponibilité et à la qualité des données, au rapprochement entre différentes zones de tarification, ceux dus aux différents exploitants ou aux limites administratives, à surmonter la barrière des langues, etc. puis à regrouper les meilleures pratiques déjà en place telles qu'AlpInfoNet.<sup>10</sup>

La mise en réseau des informations voyageurs devra relever le double défi des droits en matière de données, répartis entre de nombreux titulaires, et du droit d'utilisation correspondant. Dans un premier temps, il faudra par



Projet AlpInfoNet.11

conséquent rapprocher les unes des autres les différentes plates-formes d'information locales, régionales et nationales ainsi que les métadonnées émanant des différents exploitants des transports publics de passagers sur de courtes distances ou encore de l'activité touristique. Or, la création d'un système d'information intégré sur les voyages au sein de la région alpine pourra également faire office de projet pilote à une plus grande échelle, dans l'UE dans l'optique de solutions transnationales multimodales de porte à porte.

#### Contact:

Harry Seybert Ministère de l'Intérieur, des Travaux publics et des Transports, Boîte postale 22 12 53, 80502 Munich harry.seybert@stmi.bayern.de

23

Action n° 5 : Assurer la connexion électronique entre les personnes et faciliter l'accès aux services publics

Thème principal : aide aux services collectifs nationaux grâce à un modèle 3D des paysages de la région alpine

Dans la région alpine, les services collectifs nationaux sont confrontés à des défis particuliers. En effet, la topographie, le changement climatique constant requièrent des stratégies subtiles pour prévenir et maîtriser les risques naturels. Dans certains endroits, il arrive que des routes de montagne, parfois longues, compliquent l'accès aux services de l'administration, d'où l'ampleur des défis à relever pour l'accès des populations à l'Internet en haut débit, à l'électricité, à l'eau, idem pour les interventions des secours.

Le groupe de travail n° 5 s'est par conséquent fixé pour objectif de rendre palpables, s'agissant des citoyens et de l'administration, les possibilités offertes par la numérisation croissante de la région alpine afin d'en tirer profit en matière de services collectifs; cela en posant les jalons d'une future coopération numérique avec les pays riverains des Alpes. Il est donc prévu de mettre au point un modèle 3D numérique et

détaillé des paysages de l'ensemble de la région alpine, un modèle transnational et ininterrompu. Cette modélisation, qui contiendra des informations exactes sur les dénivelés ascendants et descendants, la profondeur des vallées, les gorges, les déclivités, la hauteur limite de circulation des véhicules, offrira du même coup une reproduction exacte du terrain en 3D. Cela facilitera la planification des projets d'infrastructures telles que routes et chemins, le travail des services de secours, notamment en cas de catastrophe, tout en permettant de calculer les répercussions sur l'environnement puisqu'il sera possible d'obtenir des estimations plus précises des chutes de pierres ou des risques d'avalanche. Les données transnationales enregistrées dans une modélisation des paysages en 3 D permettront une plus grande part d'automatisation dans la planification car les ordinateurs sont mieux à même de prendre en compte paysages en 3D et bâtiments, ils contribueront à une accélération des projets transnationaux puisque tous les intervenants pourront travailler sur une base commune de données.

#### Mise en œuvre en 2017 : développement des bases techniques

Au démarrage du projet, le 14 février 2017, dans le cadre du forum des groupes d'action, un atelier commun des administrations en charge des relevés dans les régions parties prenantes doit se tenir à Garmisch-Partenkirchen. Il aura pour objectif de discuter des bases techniques et rendre possible une mise en réseau transnationale.

Il conviendra, d'ici la fin 2017, de développer les bases techniques permettant d'établir un modèle des paysages en 3D à partir des modèles préexistants de paysages en 2D et des modèles numériques de terrains. Ensuite, on créera un modèle commun en 3D des paysages de la région alpine à partir des géodonnées de toute la région EUSALP.

#### Contact:

Ulrike Strauß
Ministère des Finar

Ministère des Finances, du Développement régional et du Logement, Odeonsplatz 5, 80539 Munich ulrike.strauss@stmflh.bayern.de

Carolin Stimmelmayr Ministère des Finances, du Développement régional et du Logement, Odeonsplatz 5, 80539 Munich carolin.stimmelmayr@stmflh. bayern.de



 $Un\ mod\`{e}le\ de\ paysage\ en\ 3D\ contient\ des\ informations\ sur\ le\ paysage,\ les\ b\^{a}timents\ et\ les\ infrastructures.^{12}$ 

3. Objectif n° 3 : Un cadre environnemental plus inclusif et des solutions énergétiques renouvelables et fiables pour l'avenir

Action n° 6 : Préserver et valoriser les ressources naturelles, y compris l'eau, ainsi que les ressources culturelles

Thème principal : « prochaine génération – saisir les besoins et les idées de la jeune génération pour un avenir prometteur de l'économie en montagne »

Les paysages de montagne ont besoin d'une jeune génération impliquée, motivée, informée, créative et moderne. Seuls des repreneurs d'exploitations agricoles bien formés et motivés pourront trouver, pour eux et pour leur exploitation, des opportunités de développement dans la région alpine. Telle est la raison pour laquelle il convient d'inciter davantage la jeune génération à apporter ses idées et à aider à assurer l'avenir de l'économie en montagne. N'oublions pas que la société du numérique ouvre la voie, dans la région alpine, à des modèles de vie et de travail totalement nouveaux, transsectoriels. A cet égard, on peut citer : les coopérations 2.0 entre producteurs et consommateurs, les communautés d'entraide, les modèles de financement participatif et les e-boutiques à la ferme. Il y a donc lieu de nouer un dialogue systématique avec la nouvelle génération de la région alpine permettant de définir exigences et amorces de solutions en vue d'une économie en montagne pérenne. Ce processus devra déboucher sur des recommandations politiques qui aideront à long terme à mener un dialogue systématique avec la jeune génération des bergers et des fermiers de la région alpine, amorce de processus politiques.

# Mise en œuvre en 2017 : atelier de l'avenir pour les jeunes agriculteurs de montagne

Un atelier préparatoire, première phase de mise en œuvre sur 2017, doit se tenir en Bavière. Réunissant des représentants des jeunes agriculteurs de montagne et d'autres experts de differentes régions, il servira à déterminer comment atteindre au mieux la jeune génération de montagnards au regard de la diversité naturelle et culturelle des situations de départ. On y discutera également des processus de dialogue adéquats à instaurer, des thèmes spécifiques à aborder (ex. : chaînes de valeur innovantes des produits locaux) ou autres (ex. numérisation, éducation, famille), de même que des processus de politique agricole dans lesquels les résultats devraient être exploités.

#### Contact:

Anton Dippold Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts, Ludwigstraße 2, 80539 Munich anton.dippold@stmelf.bayern.de

Raimund Becher Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts, Ludwigstraße 2, 80539 Munich raimund.becher@stmelf.bayern.de

Michaela Künzl Ministère de l'Environnement et de la Protection des consommateurs, Rosenkavalierplatz 2, 81925 Munich michaela.kuenzl@stmuv.bayern.de



L'agriculture de montagne a besoin de jeunes gens prêts à retrousser leurs manches pour s'investir.<sup>14</sup>

<sup>14</sup> Crédit photo : Nikolas Winter

# Action n° 7 : Développer la connectivité écologique sur l'ensemble du territoire EUSALP

Thème principal : faire de la région alpine une région modèle pour la création d'un réseau européen d'infrastructures vertes (RTE-V)

Le développement et le maintien d'espaces de vie – tout comme la création d'infrastructures - ne s'arrêtent pas aux frontières d'une région ou d'un pays, ils doivent être pensés en termes transnationaux. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'Union européenne travaille depuis 1993 à la création de réseaux transeuropéens dans les domaines de l'infrastructure grise (RTE-T) et de l'énergie (RTE-E). Les efforts actuellement déployés pour mettre au point un instrument comparable au plan européen de réseaux « verts » (RTE-V) ouvrent de nouvelles opportunités à l'Europe en général et à la région alpine du fait, en particulier, de son énorme importance en termes d'écologie.

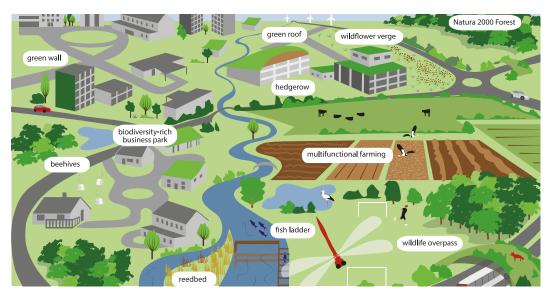
En créant une « infrastructure verte », on ambitionne d'instaurer un réseau pensé en termes de stratégie qui portera sur des espaces plus proches de la nature, utilisés de manière durable. Ce réseau englobera des zones rurales et urbaines dont le fonctionnement croisé aidera au maintien de la biodiversité, tout en apportant aux hommes et à la nature un grand nombre d'avantages en termes économiques, sociétaux, environnementaux. Voilà pourquoi, les infrastructures grises telles que routes et transport d'énergie, à l'avenir, sont appelées à être complétées par des corridors verts établissant un équilibre entre exploitation par l'homme et questions environnementales, contribuant du même coup à

des services collectifs durables. Citons comme exemples d'infrastructures vertes : les cours d'eau demeurés naturels, les forêts et les terres agricoles exploitées de manière durable mais aussi les espaces de verdure en zone urbaine ou les réalisations à usage polyvalent, comme par exemple : les loisirs ou le passage d'animaux sauvages.

Le groupe d'action n° 7, placé sous la direction, notamment, de la Bavière, s'est fixé pour objectif de faire du concept européen d' « infrastructures vertes » un modèle pour la région alpine et de participer activement à l'élaboration d'un nouvel outil de RTE-V, de manière à l'adapter aux besoins spécifiques de la région alpine. Parallèlement, il conviendra d'améliorer les possibilités d'aides à ces mêmes infrastructures et de les associer à des projets concrets de réalisation. La conférence du 5 octobre 2017 des ministres de l'environnement des pays et des régions concernés, en définissant les orientations politiques, marquera le premier pas de l'année dans cette direction.

Mise en œuvre en 2017 : « LOS-DAMA ! » – création d'un réseau de villes al-pines dédié aux infrastructures vertes

Les infrastructures vertes englobent explicitement, outre des paysages proches de la nature ou soumis à une exploitation durable, des agglomérations, composantes d'un réseau global. A cet égard, la stratégie ouvre à la région alpine un potentiel d'innovation significatif puisqu'elle porte



Possibles éléments d'infrastructures vertes.<sup>15</sup>

également sur les métropoles alpines, invitant du même coup à une coopération plus soutenue entre secteurs plutôt ruraux et espaces plutôt urbains. Dès lors, une démarche de réalisation concrète en 2017 consistera à poser le fondement d'un réseau de villes portant sur la thématique du développement durable. Fort de la coopération avec le projet « LOS\_DAMA! » porté par le programme interrégional de la région alpine, un atelier prévu à l'été 2017 doit permettre de déterminer des indicateurs (propres à la région alpine), des conditions spécifiques, ainsi que des domaines d'action concrets ; le tout devant être finalement ancré dans une déclaration de coopération des villes alpines prévue à l'automne 2017. A noter que le réseau ne se limitera pas aux partenaires du projet « LOS\_DAMA! » mais ne cessera de s'élargir.

#### Contact:

Michaela Künzl Ministère de l'Environnement et de la Protection des consommateurs, Rosenkavalierplatz 2, 81925 Munich michaela.kuenzl@stmuv.bayern.de

Raimund Becher Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts, Ludwigstraße 2, 80539 Munich raimund.becher@stmelf.bayern.de

Action n° 8 : Améliorer la gestion des risques et mieux gérer le changement climatique, notamment par la prévention des risques naturels de grande ampleur

Thème principal : prolongement de la gestion intégrale des risques naturels en une gouvernance du risque alpin dans la région alpine

Les nouveaux défis – et singulièrement ceux liés au changement climatique et à l'évolution démographique – requièrent une mise à plat de la gestion du risque. Sachant que les risques naturels dans la région alpine impliquent, de surcroit, un très grand nombre d'acteurs et de sujets concernés, il importe tout particulièrement d'impulser leur participation dans la gestion des risques naturels. Dès lors, la notion de « gouvernance du risque » constitue un prolongement de la gestion intégrale des risques naturels. L'objectif vise à réduire le risque et, ce faisant, les coûts supportés par l'économie à cause des risques naturels, en comblant les lacunes de la politique en matière de risque. Le principe le plus important de gouvernance du risque consiste à intégrer tous les acteurs concernés: une mise à plat systématique permettra d'améliorer l'efficience des processus de décision en s'appuyant sur la participation, la coopération, la transparence et l'action à long terme. Ce processus dit « multiparties prenantes » doit permettre de faire évoluer les mentalités en passant d'une protection pure et simple à la prévention, publique et privée. L'un des objectifs du groupe d'action n° 8 placé sous la direction, notamment, de la Bavière, visera par conséquent à élaborer des recommandations en vue d'une stratégie de gouvernance commune aussi large que possible au sein des Alpes dans l'approche des risques, y compris naturels.

Mise en œuvre en 2017 : se prémunir des crues grâce aux forêts de protection alpines

Un symposium sur la forêt, protection contre les crues et les fortes précipitations, organisé dans le cadre de la présidence de la Bavière en 2017, posera un jalon important dans la collecte d'exemples de gouvernance en collaboration avec le ministère bavarois de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ainsi que celui de l'environnement et de la protection des consommateurs. Cette manifestation éclairera la question de la lutte contre les crues grâce aux forêts de protection associée à d'autres mesures. En Bavière - tout comme dans l'ensemble de la région alpine – on ne saurait se passer des forêts de montagne polyvalentes pour protéger les êtres vivants, la vie et des biens matériels considérables. Ces forêts offrent par ailleurs tout un éventail d'autres fonctions importantes dans l'exploitation du bois, la garantie d'emplois dans les régions alpines rurales, sans oublier les loisirs et l'aménagement du territoire. Le symposium qui se tiendra dans les alpes bavaroises réunira des opérateurs concernés par les risques naturels, des experts de Bavière et d'autres pays ou régions de l'EUSALP afin qu'ils échangent sur leurs expériences de protection contre les crues par les forêts, à propos des fortes précipitations et des processus de gouvernance, tout en recherchant des exemples des meilleures pratiques.

Dans ce projet, la Bavière pourra à la fois jouer un rôle de pionnier grâce à des exemples de gouvernance réussis et bénéficier d'autres idées venues d'ailleurs. Il faut en effet savoir qu'il existe depuis 30 ans en Bavière une association étroite et extrêmement fructueuse entre nettoyage des forêts de protection et protection contre les crues. L'administration en charge des forêts et de l'environnement (notamment de l'eau), le groupement d'intérêt public des forêts domaniales de Bavière mais aussi des propriétaires privés de forêts travaillent de concert. On peut citer l' « offensive de la forêt de montagne » comme exemple de parade. Il s'agit là d'un programme d'adaptation des forêts de montagne (qui protègent des risques naturels) au changement climatique. Le processus inclut l'ensemble des sujets concernés pour en faire des parties prenantes. Le projet indique des voies à suivre pour l'avenir, renforce la cohésion sociale autour des

forêts de protection et amène à de nouvelles idées grâce à l'amélioration des échanges au sein des Alpes.

La participation au symposium de différentes institutions et différents sujets concernés découle de l'idée de gouvernance de la question « forêts de protection et protection contre les crues ».

#### Contact:

Christian Wanger Ministère de l'Environnement et de la Protection des consommateurs, Rosenkavalierplatz 2, 81925 Munich christian.wanger@stmuv.bayern.de

Dr. Sebastian Höllerl Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts, Ludwigstraße 2, 80539 Munich sebastian.hoellerl@stmelf.bayern.de



Nettoyage d'une forêt de protection alpine.16

31

Action n° 9 : Faire du territoire de la région un modèle en termes d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables

Thème principal : optimisation énergétique des bâtiments dans la région alpine

Si l'on veut parvenir d'ici 2050 à un bâti sans impact sur le climat, il faut également prendre en compte le secteur du bâtiment. Il faut en particulier adopter des mesures visant à réduire les besoins en chauffage, qu'il s'agisse de modernisation des bâtiments énergivores ou de constructions neuves. Toutefois, les atteintes à l'environnement et les émissions de CO<sub>2</sub> ne surviennent pas uniquement lors de la phase d'utilisation, elles existent dès la phase de réalisation, tout comme au moment de l'assainissement (énergie « grise »). La Bavière envisage par conséquent d'élaborer, en collaboration avec ses partenaires de la région alpine, des recommandations et des suggestions d'optimisation énergétique, écologique et économique du coût de l'énergie de différents bâtiments pendant tout leur cycle de vie et de mettre progressivement ces suggestions en pratique. Cette démarche constituera une contribution importante à une coopération accrue entre villes et zones rurales, tout en stimulant l'économie grâce à de nouvelles perspectives d'innovation en matière d'environnement, de nouvelles incitations à investir.

Mise en œuvre en 2017 : analyse du cycle de vie des bâtiments en particulier au regard des matériaux de construction utilisés dans les Alpes

A titre de mesure de mise en œuvre concrète adoptée lors de la présidence bavaroise en 2017 de la stratégie de l'UE pour les Alpes, le Ministère bavarois de l'Économie et des Médias, de l'Énergie et de la Technologie a commandé une étude d'évaluation de l'ensemble des répercussions environnementales et du bilan énergétique de différentes méthodes de construction sur l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment. Les résultats de cette étude sont attendus pour le printemps 2017. Les informations qui en résulteront contribueront à l'optimisation d'un bâtiment pendant sur tout son cycle de vie, à l'abaissement de la consommation en énergie et en ressources, à une empreinte environnementale moindre et à l'amélioration de la rentabilité dans son ensemble. Les constructions lourdes et légères seront prises en considération de la même manière, les avantages et les inconvénients deux modes de construction étant comparés. Les résultats seront présentés objectivement, sur la base de données scientifiques, et élaborés comme il se doit selon les groupes ciblés (aménageurs, architectes, population). Les acteurs concernés disposeront ainsi d'informations sur l'impact environnemental de différentes techniques de construction qui leur permettront



Maison basse consommation.<sup>17</sup>

d'adopter les décisions voulues en matière d'énergie et d'optimisation écologique du coût du cycle vie d'un bâtiment, sans perdre de vue la viabilité économique. Dans un deuxième temps, les données ressortant de l'étude feront l'objet d'intenses discussions à l'occasion d'un atelier spécialisé réunissant l'Office bavarois de la Protection de l'Environnement et la Communauté de la Recherche en Bavière, des réseaux de coopération entre différents acteurs de la région alpine (Chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers, chambres syndicales, institutions, ONG, représentants de gouvernement) seront créés. D'autres étapes suivront

afin d'instaurer des coopérations de recherche et d'élaborer des concepts en la matière visant à orienter les fonds alloués à la recherche par l'UE vers la région alpine.

#### **Contact:**

Dr. Rupert Pritzl Ministère de l'Économie, des Médias, de l'Énergie et de la Technologie, Prinzregentenstraße 28, 80539 Munich rupert.pritzl@stmwi.bayern.de

# Questions au-delà de l'objectif et de l'action

# a. Des données numérisées pour la prévention des risques naturels

L'un des objectifs majeurs de la stratégie de l'UE pour les Alpes vise non seulement à une coopération transnationale mais aussi à favoriser la mise en réseau de différents projets. La Bavière étant représentée dans l'ensemble des groupes de travail de la stratégie de l'UE pour les Alpes, elle a pour ambition de profiter de cette position particulière pour rapprocher les différents acteurs de la stratégie indépendamment des groupes de travail. Ainsi, des synergies pourront être établies et des coopérations lancées.

Les premiers effets de la synergie se feront sentir dans les questions de numérisation des données et de prévention des risques naturels. Le groupe de travail n° 5 envisage de mettre en place un modèle numérique de paysages en 3D s'appliquant à l'ensemble de la région alpine constituant la base numérique de la future collaboration

entre pays riverains des Alpes. En s'appuyant sur ce modèle en 3D on pourra, par exemple, calculer avec une plus grande exactitude les répercussions environnementales sur les terrains non plats ou mieux prévoir les parcours d'avalanches et de chutes de pierres. Le groupe de travail n° 1 travaille lui aussi dans cette direction avec son projet de recherche « AlpSense » visant, à l'aide de procédés de télédétection en haute résolution et d'une visualisation en 3D. à déceler précocement les zones des Alpes présentant un potentiel risque de catastrophe naturelle. Il s'ensuit que les deux projets pourraient servir de base et de complément au travail du groupe n° 8 qui étudie la maitrise des risques naturels liés au changement climatique et œuvre au perfectionnement de la gestion intégrale des risques naturels, en vue d'une gouvernance du risque dans la région alpine. En coopérant, ces trois groupes de travail pourraient se compléter et atteindre encore plus efficacement leurs objectifs.



Forêt alpestre nébuleuse.18

#### b. Interactions entre régions de métropoles et régions de montagne

Grâce à la stratégie des Alpes de l'UE, pour la première fois, des métropoles proches des Alpes peuvent elles aussi être parties prenantes d'une politique alpine intégrée. Ce nouveau cadre d'action offre un gros potentiel d'innovation dans l'approche des questions propres à l'avenir des Alpes. On met ainsi en lumière entre les régions montagneuses des Alpes et les métropoles une série d'interactions dans les domaines de la politique les variés (ex. : transports, environnement, énergie démographie, possibilités de formation professionnelle ou marché du travail) qui, jusqu'alors ne faisaient pas l'objet d'une description complète dans l'ensemble de cet espace, pas plus qu'elles n'étaient systématiquement incluses dans des objectifs de politique intégrée.

Un état des lieux en la matière doit être dressé dans le cadre de la présidence bavaroise en 2017. Il identifiera les actuelles interactions entre les métropoles et les zones montagneuses des Alpes en faisant état des spécificités régionales pour les neuf actions de la stratégie et établira le cadre des actions politiques nécessaire à un renforcement de relations bénéficiant aux deux parties. Cette analyse sera ensuite discutée avec des représentants des régions montagneuses et des métropoles et complétée. Les résultats de ce dialogue seront communiqués lors du forum annuel 2017. Ils contribueront ainsi à une nouvelle conscience des problèmes dans les Alpes et des solutions à y apporter. Ils constitueront la base sur laquelle s'appuieront les groupes d'action en matière de stratégie et de mise en œuvre d'une politique alpine commune.



Munich, Bavière, avec vue sur les Alpes.19

<sup>19</sup> Crédit photo : iStock

# 4. Objectif n° 4 : Gouvernance des Alpes

Le plan d'action des stratégies macro-régionales comporte notamment l'objectif n° 4 « Un modèle de gouvernance macrorégionale solide dans la région alpine (pour améliorer la coopération et la coordination des actions) », cet objectif constituant une particularité au sein des stratégies macro-régionales. La notion de « gouvernance » étant ici synonyme de bonnes pratiques gouvernementales dans la collaboration entre tous les pays et régions impliqués dans la stratégie de l'UE pour les Alpes.

Pour cela, il faut tout d'abord pérenniser les structures de mise en œuvre d'EUSALP mises en place avec succès sous la présidence slovène, en particulier le travail des groupes d'action.

Depuis 2016, la Bavière pilote le projet sur trois ans « AlpGov » du programme interrégional de la région alpine. Ce projet, reposant sur des fonds nationaux et de l'UE, doit, lors de la présidence de la Bavière, pérenniser le travail au sein des groupes d'action, développer un système de suivi succinct et intensifier les travaux dépassant le cadre des actions préétabli. Il définira par ailleurs des sources de financement adaptées aux mesures de mise en œuvre. Compte tenu des préparatifs en cours en vue du futur cadre de financement pluriannuel de l'UE, la présidence bavaroise offre une occasion économiquement intéressante d'agir sur le rapprochement entre la stratégie de l'UE pour les Alpes et le soutien européen aux structures et aux investissements.20 Un atelier impliquant la Commission européenne est prévu à cet effet en janvier 2017 lors duquel on discutera des possibilités d'un

meilleur ancrage des stratégies macrorégionales dans le cadre de financement pluriannuel de l'UE à compter de 2021.

Sous la houlette de la Lombardie, région partenaire d'EUSALP, une plateforme des savoirs et une stratégie de communication visant la stratégie de I'UE pour les Alpes sont actuellement mises en place dans le cadre du projet « AlpGov ». Ces deux mesures visent à aboutir à un échange permanent entre l'ensemble des intervenants de la stratégie de mise en œuvre et à une gestion à long terme des savoirs. Par ailleurs, les acteurs extérieurs tels que : citoyens, communes, chambres syndicales ou représentants de l'économie pourront s'informer comme il se doit de la stratégie et prendre part à son application. La Bavière, en accord avec la Lombardie, s'emploiera à ce que des outils opérationnels puissent voir le jour et une stratégie de communication d'EUSALP adoptée d'ici la fin de sa présidence.

Sachant qu'une collaboration étroite entre l'ensemble des participants revêt une importance cruciale si l'on veut que la mise en œuvre soit un succès, la Bavière mettra sa présidence à profit afin de renforcer davantage encore la mise en réseau des groupes d'action de la stratégie, les acteurs institutionnels et les responsables politiques aux niveaux régional, national et européen :

- S'agissant du forum des groupes d'actions en février 2017 à Garmisch-Partenkrichen, il est prévu un échange entre les groupes d'action de la stratégie et les projets du programme de l'espace alpin INTERREG approuvés, de façon à exploiter les synergies en la matière.
- Invitation à Bruxelles, en avril 2017, par la Bavière à une rencontre du groupe des « Friends of the EUSALP ».

- En octobre 2017, une conférence des ministres de l'environnement des états et régions membres de la stratégie est prévue afin de lancer, au plan politique, le projet de faire de la région alpine une région modèle en matière d'infrastructures vertes qu'ambitionne la présidence bavaroise, entre autres.
- Une large implication des jeunes ainsi qu'un forum citoyen offrant de multiples possibilités de s'informer et de participer sont prévus dans le cadre du premier forum annuel de la stratégie, lequel sera ouvert à un large public.

Enfin, une présidence à trois têtes d'EUSALP, sur le modèle de la présidence tournante du Conseil de l'Europe sera bel et bien établie, de façon à garantir la continuité politique de l'action de la stratégie de l'UE pour les Alpes. A l'instar de la rencontre de la présidence à trois têtes 2016-2018 qui s'est tenue en novembre 2016 sous la présidence

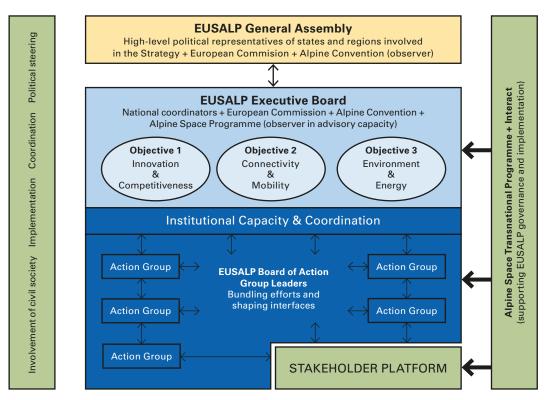
slovène, une rencontre similaire se tiendra en décembre 2017 dans le cadre de la présidence à trois têtes 2017-2019.

#### Contact:

Dr. Katharina Hellmann Chacellerie de l'État de Bavière, Franz-Josef-Strauß-Ring 1, 80539 Munich katharina.hellmann@stk.bayern.de

Dr. Peter Eggensberger Ministère de l'Environnement et de la Protection des consommateurs, Rosenkavalierplatz 2, 81925 Munich peter.eggensberger@stmuv. bayern.de

Michaela Künzl Ministère de l'Environnement et de la Protection des consommateurs, Rosenkavalierplatz 2, 81925 Munich michaela.kuenzl@stmuv.bayern.de (AlpGov project)



Modèle de gouvernance de la stratégie de l'UE pour les Alpes.  $^{21}$ 

## Manifestation

Date	Manifestation	Lieu		
29.11.2016	« Une stratégie pour les citoyens – le programme de travail de la prési- dence bavaroise en 2017 en vue de la mise en place de la stratégie de l'UE pour région alpine (EUSALP) »	Représentation de la Bavière au sein de l'UE, Bruxelles		
25.01.2017	Atelier « ancrage des stratégies macro-régionales dans le cadre du financement pluriannuel de l'UE après 2020 »	Commission européenne, Centre Albert Borschette, Bruxelles		
13.02.2017	Assemblée générale I d'EUSALP	Althoff Seehotel Über- fahrt, Rottach-Egern am Tegernsee, Bavière		
14/15.02.2017	Clôture des travaux des groupes d'action Réunion I du comité exécutif	Kongresshaus Garmisch-Partenkirchen, Bavière		
16.02.2017	Réunion I des instances du projet AlpGov	Kongresshaus Garmisch-Partenkirchen, Bavière		
27.04.2017	Réunion "Friends of the EUSALP"	Représentation de la Bavière au sein de l'UE, Bruxelles		
03/04.07.2017	Réunion II du comité exécutif	Représentation de la Bavière au sein de l'UE, Bruxelles		
05.10.2017	Conférence des ministres de l'en- vironnement des états et régions membres d'EUSALP	Munich, Bavière		
22.11.2017	Réunion II des instances du projet AlpGov Réunion III du comité exécutif (option)	Chancellerie de l'État de Bavière, Munich, Bavière		
23/24.11.2017	Assemblée générale II d'EUSALP Premier forum annuel EUSALP-	BMW Welt, Munich, Bavière		
14/15.12.2017	Réunion de la présidence à trois têtes Bavière 2017 – Tyrol 2018 – Italie 2019	Ramsau, Bavière		

Les manifestations incluant la participation d'hommes politiques sont indiquées **en gras**. Il n'est possible de prendre part aux manifestations indiquées que sur invitation personnelle.



#### Would you like to learn more about the work of the Bavarian State Government?

BAYERN | DIREKT is your direct line to the Bavarian State Government. Call us at +49 89 12 22 20 or send an e-mail message to direkt@bayern.de to obtain informational material and brochures, information on current topics and internet sources, and information on government authorities, competent government bodies and points of contact with the Bavarian State Government.

#### **Imprint**

Published by: Bavarian State Chancellery Public Relations Franz-Josef-Strauss-Ring 1 80539 Munich

Images: Image sources are specified in the footnote to the respective image or figure, except for the images on pages 1, 3, 4/5, 10, 13 and 14/15, which have been taken from the photo archive on www.istockphoto.com.

Printed on environmentally certified/recycled paper

Design: Löhr & Partner GmbH, Munich

Printed by: Bavarian State Ministry of the Environment and Consumer Protection

Version: February 2017

#### Important note:

This publication is made available free of charge as part of the public relations work of the Bavarian State Government. It may not be used by political parties or campaigners or electoral helpers during an election for the purposes of campaigning. This applies to all local, regional and national elections and also to elections to the European Parliament. In particular, distribution at election rallies, at information stands of parties, inserting, overprinting or attaching of information or campaign material for a particular party will be considered improper use of the brochures. Passing the brochures on to third parties for use as election campaign material is not allowed either. Regardless of when, by what means and of how many copies these publications reached the recipient, they must not be used, even outside an election campaign, in a way that could be interpreted as support by the Bavarian State Government for individual political groups. Political parties are permitted to use this brochure as a source of information for their members.